**Parcours Culturels Scientifiques Collèges Cahier des charges**

LE PRINCIPE :

Les parcours culturels scientifiques sont ouverts à l’ensemble des collèges de l’académie de Normandie. En matière d'organisation pédagogique d'établissement, ils peuvent s'inscrire dans les temps d’enseignement (Enseignement disciplinaire, accompagnement personnalisé, EPI, etc.) ou le temps périscolaire (club, atelier, etc.).

Un parcours culturel scientifique constitue un rendez-vous régulier participant pleinement au travail de l'année scolaire et repose sur les étapes suivantes :

* Des rencontres avec un ou plusieurs scientifiques dans l’établissement. Ils proposent la mise en œuvre d'une expérimentation et/ou la réflexion autour d'une problématique**.** Ils peuvent également présenter leur métier et l'actualité de leur domaine de recherche.
* Une restitution des travaux des élèves lors des rencontres académiques de la culture scientifique et technique "**Écolysciences" fin Mai/ début juin 2022** à l’Université de Caen, sur le campus 2, si les conditions sanitaires le permettent.

Nous vous invitons par ailleurs à envisager :

* Des visites de sites extérieurs comme des laboratoires, des expositions, des espaces culturels, des entreprises. Les élèves peuvent également assister à des conférences en présence de grands témoins de l'actualité de la recherche.
* Des interventions d'artistes, de médiateurs culturels ou de professionnels du numérique. Ils apportent leur regard professionnel et technique. Ils permettent aux élèves de réinvestir leurs apprentissages dans une réalisation concrète : application numérique, réalisation graphique, vidéo, maquette, etc.
* Des captations régulières de l’avancée du projet en photos et/ou vidéos.

La notion de parcours est essentielle à ces actions. Elle donne une cohérence dans le temps et crée du lien avec l’enseignement disciplinaire et la vie de l’établissement.

LES OBJECTIFS :

Alors que l’engagement dans les carrières scientifiques est insuffisant, notre société a besoin de scientifiques et d’ingénieurs pour répondre aux défis du XXIème siècle. La culture scientifique et technique est essentielle pour permettre à tous de prendre position sur des grandes questions de société et développer un esprit critique. De plus, par son rayonnement et la valorisation qui en est faite, elle contribue au développement de l’ouverture culturelle et scientifique de tous les élèves.

À ce titre, les parcours culturels scientifiques se donnent pour objectifs de développer la curiosité et l'appétence des élèves pour les sciences et techniques, de promouvoir et mieux faire connaître la diversité des filières scientifiques et techniques, de favoriser la réflexion individuelle et collective sur la place des sciences et techniques dans la société. Autour de problématiques travaillées collectivement, les parcours culturels scientifiques invitent chaque élève à tâtonner, expérimenter, s’aventurer, innover, débattre, proposer …

S’il le souhaite, l’enseignant référent peut également intégrer son projet dans un autre dispositif national et/ou académique tels que les **Olympiades**, les concours « **C.Génial** » et « **100 défis pour ma planète** ». S'inscrivant dans ces programmes, les projets peuvent alors bénéficier d'un accompagnement pédagogique et financier complémentaire.

La valorisation du projet nourrit la dynamique de la culture scientifique et technique dans l’académie et contribue à élargir les horizons de tous les élèves. En respectant le droit à l’image, il est important de rendre compte régulièrement (photos, capsules vidéos, courts textes…) de l’engagement des élèves et de diffuser ces supports sur les sites (établissement, académie…), auprès des médias locaux, par les réseaux sociaux…

LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT :

Au sein de l'établissement, l'enseignant référent est l’interlocuteur du rectorat. Il mobilise les élèves et organise les ateliers. Il prépare les interventions et pilote le déroulement pédagogique du projet. Il informe régulièrement la communauté éducative de son déroulement pour favoriser une articulation avec les enseignements disciplinaires et la vie de l’établissement. Il valorise régulièrement l’engagement des élèves, notamment en contribuant à deux moments balisés de la communication académique. Il accompagne les élèves lors de la journée de rencontres académiques de la culture scientifique et technique « **EcolySciences** ».

LE CALENDRIER

* **11 novembre 2021** : Date limite de dépôt des dossiers de candidature.
* Fin novembre, début décembre 2021 : Sélection des dossiers par la commission académique.
* Avant le 5 février 2022 : Contribution à « en direct des PCS », à partir de photos, de vidéos, de textes courts décrivant l’avancement du projet et l’engagement des élèves à retourner à [giovanni.roux@ac-normandie.fr](mailto:giovanni.roux@ac-caen.fr). Tout cela sera mis en ligne sur le site académique afin de valoriser le travail de vos élèves.

*(Inutile de les fournir si vous avez indiqué précédemment un lien sur lequel votre projet est mis en valeur).*

* Avant le 9 avril 2022 : Contribution à la « bande-annonce d’Ecolysciences » à partir de photos, de capsules vidéos, d’émissions radio, d’un lien vers un site internet ou un autre support numérique, de textes courts et accrocheurs à retourner à [giovanni.roux@ac-normandie.fr](mailto:giovanni.roux@ac-caen.fr)
* Après le 30 avril 2022 : Une « bande-annonce d’Ecolysciences » à partir de vos documents sera produite.
* Fin mai-début juin 2022 : Restitution des travaux lors de la journée « EcolySciences ».

Quel que soit l’effectif engagé dans le projet, le nombre de participants à la journée EcolySciences est limité à 10 élèves et 2 accompagnateurs par projet pour des questions de sécurité lors de la présentation sur le stand.

Pour les élèves restés dans l’établissement, une participation par voie numérique (Visioconférence, web radio, réseaux sociaux…) est envisageable. Une connexion wifi sera mise à disposition.

Pour cette journée, l’académie proposera d’acheminer les participants par bus. La prise en charge dépendra du nombre d’établissements et des villes impliquées. Plusieurs établissements participants pourront être regroupés dans un même bus.

ELABORATION DU DOSSIER :

Pour vous aider à constituer le dossier de candidature, vous pouvez

* Contacter :
* Les professeurs-relais de Culture Scientifique :

Giovanni Roux : 06 78 98 59 67 [giovanni.roux@ac-normandie.fr](mailto:giovanni.roux@ac-caen.fr)

Aurélie Biscay (EDD) 06 86 91 98 99 [aurelie.biscay@ac-normandie.fr](mailto:aurelie.biscay@ac-caen.fr)

* Le service éducatif du Dôme

Selon les modalités de mise en œuvre, une quotité d’IMP pourra être attribuée aux enseignants en charge du projet au titre de la coordination et du travail avec les partenaires.

Dossier de candidature à adresser pour le **11 novembre 2022** à la Délégation Académique à l’Action Culturelle : [daac-14-50-61@ac-normandie.fr](mailto:daac-14-50-61@ac-normandie.fr) /02 31 30 08 95

ou à [giovanni.roux@ac-normandie.fr](mailto:giovanni.roux@ac-normandie.fr)